



Électrosensibles ? OUI !

ÉlectroHyperSensibles ?

Avez-vous ces problèmes ?

Réveils nocturnes	Problèmes cardiaques	Trous de mémoire
Problèmes aux yeux	Problèmes d'audition	Acouphènes, hyperacousie
Problèmes de dents	Problèmes digestifs	Maux de tête
Vomissements	Stress	Perte de poids

Si vous avez plusieurs de ces symptômes – et quelques autres -, il est fort possible que vous soyez **ÉlectroHyperSensible (EHS)** aux ondes électromagnétiques. En tout cas, on retrouve ces affections chez des personnes que nous connaissons et qui ont témoigné.

OUI, nous sommes tous électrosensibles !

Certains sont ÉlectroHyperSensibles !

Nos corps sont constamment traversés par des Champs ElectroMagnétiques (CEM) artificiels qui perturbent notre santé. Invisibles et inodores, ces rayonnements ont été multipliés par un trillion en quelques décennies.

Résultat : un nombre croissant de personnes développent une intolérance physique aux fréquences artificielles et basculent dans l'**ÉlectroHyperSensibilité (EHS)**.

Peu répandue il y a 15 ans, l'**ÉlectroHyperSensibilité** touche désormais 5% de la population mondiale ; soit 3,3 millions de personnes uniquement pour la France.

**Les CEM sont nocifs pour tout le monde,
même quand on ne les sent pas !**

Certains facteurs fragilisent l'organisme ou amplifient les expositions et peuvent se conjuguer :

- hypersensibilité aux **molécules chimiques**
- **intoxication aux moisissures**, aux **métaux** (aluminium, mercure dentaire...) ou aux **terres rares**
- **infection par des bactéries** ou **virus** réagissant aux Champs ElectroMagnétiques (candidose, maladie de Lyme, virus Epstein-Barr...)
- **port d'implants**, de **prothèses**, de **lunettes**, de **bijoux** ou de tout **objet métallique** susceptible de faire antenne.

Phases de développement

L'**ÉlectroHyperSensibilité** est évolutive en trois phases selon la durée et les niveaux d'exposition :

- **Première phase** : les symptômes sont réversibles si des mesures radicales d'éviction des ondes sont prises à temps.

- **Deuxième phase** : ils deviennent irréversibles quand rien n'est fait pour protéger la personne de la pollution électromagnétique.
- **Troisième phase** : ils évoluent vers des lésions dégénératives du cerveau, en cas de non prise en charge et d'irradiation continue.

Troubles observés

En dehors de problèmes déjà soulevés par les témoignages recueillis, il y a encore ces **symptômes** :

picotements diffus, brûlures	insomnie, hypersomnie
nausées, vertiges	tachycardie, syncopes
troubles de l'élocution	dérèglements hormonaux
dérèglements endocriniens	hypersensibilité aux molécules chimiques
interaction aux métaux lourds	

Les troubles sont variables car chaque cas est particulier. Les personnes EHS sont également souvent en proie à des **souffrances morales**, conséquences du déni général de leur pathologie.

La majorité des témoignages de ces personnes font état, entre autres répercussions, de l'**incompréhension du cercle familial et professionnel**, de l'**errance médicale**, de la **perte du domicile**, de l'**isolement social** qui s'impose à elles de façon brutale à l'apparition des symptômes.

La boîte crânienne des enfants est extrêmement vulnérable à la pénétration des CEM

PROTÉGEONS-LES !

**Conséquences : moins de vie sociale
... ou pas du tout !**

L'électrosmog limite, voire condamne l'accès :

à l'aide sociale et aux logements sociaux	aux centres médicaux (cliniques, hôpitaux...)
aux nouveaux médias, aux réseaux sociaux	à l'emploi et donc à une source de revenus
aux bâtiments aux services publics	aux zones habitées aux centres urbains
aux activités sociales, culturelles et touristiques	aux transports en commun et individuels
aux écoles et universités	aux maisons de retraites

Sources de pollution

Le brouillard électromagnétique est généré principalement par la **téléphonie mobile** et les **technologies sans fil** mais aussi par l'ensemble des **appareils, câbles et réseaux électriques**.

Sont en cause aussi : radars, **téléphonie mobile - Smartphones, antennes-relais, mini-antennes 5G** -, téléphones fixes sans fil, technologies sans fil Wi-Fi et Bluetooth (alarmes, babyphones, box, modems, ordinateurs, tablettes, consoles et manettes de jeu, toute la **domotique connectée...**), dispositifs radio-relevés (puces RFID, **compteurs communicants Linky, gaz et eau**), etc.

Électricité "sale" circulant dans les réseaux électriques (**CPL du Linky injecté par Enedis**, CPL des plugs, pollution parasite des onduleurs, transfos, chargeurs, ampoules basse conso...).

Solutions de protection

- **1. Éliminer toutes les pollutions intérieures** émises par la téléphonie mobile et les technologies sans fil en privilégiant les connexions filaires (câbles RJ11, RJ45, fibre optique...).
- **2. Bloquer les pollutions extérieures** par des protections anti-ondes hautes fréquences et le filtrage du réseau électrique domestique pour se protéger de l'électricité "sale".
- **3. Dormir connecté à la terre et totalement protégé** afin de favoriser un sommeil réparateur permettant au corps de mieux supporter les expositions durant la journée.
- **4. Vérifier que le logement** est bien mis à la terre.

Il existe des entreprises ou des sites qui peuvent vendre des éléments de protection contre les ondes. Mais ce n'est pas miraculeux !

Perspectives

... peu encourageantes pour les EHS

- **Bascule sociétale vers le tout connecté** avec l'internet des objets (IoT) géré par l'« **intelligence artificielle** ».
- **Irradiation massive par les fréquences de la 5G** depuis l'espace et sur terre avec la prolifération des antennes.
- **Disparition des dernières zones blanches** ordonnée par le gouvernement au nom de l'égalité entre les citoyens !

Résultat : il sera bientôt impossible aux personnes **EHS de trouver des lieux habitables**, pas ou peu impactés par les champs électromagnétiques, même en zone rurale. Les plus atteintes d'entre elles sont déjà en situation de très grande précarité et d'errance et n'ont plus la possibilité physique de faire valoir leurs droits, ni la force de se défendre.

Que demandent ces lanceurs d'alerte ?

Pouvoir vivre dignement !

- **Droit de vivre en zones protégées** sur tout le territoire
- **Droit de travailler** dans des lieux non pollués
- **Accès facilité à des soins** avec des **centres médicaux adaptés**
- **Ouverture de maisons de retraite** protégées
- **Reconnaissance de l'EHS en lien avec les ondes** et octroi d'une aide financière
- **Respect des droits fondamentaux** : réduction globale des niveaux d'exposition
- **Retour des lignes analogiques et des cabines téléphoniques**, retrait du Wi-Fi des lieux et des transports publics, **retrait des compteurs Linky et filtrage du CPL** chez les personnes EHS ou vulnérables (foetus, enfants, personnes âgées ou malades)
- **Une formation** à cette maladie **pour les médecins** : certains d'entre eux ne connaissent pas bien cette problématique
- **Développement de la recherche** thérapeutique

Reconnaissance

En France, l'**ÉlectroHyperSensibilité** était encore totalement ignorée par les pouvoirs publics jusqu'à ce qu'en mars 2018 l'ANSES **reconnaisse enfin son existence, sans pour autant admettre son lien avec les CEM !**

Partout dans le monde, des scientifiques indépendants et de nombreux collectifs et associations se battent pour que cette intolérance à la pollution électromagnétique soit reconnue et prise en charge... mais **cette reconnaissance est très – trop - lente !**

En France, création de l'**ARIEM** (Association pour la Recherche Internationale sur l'EHS et le MCS) ; volonté de rapprochement et de coopération inter-associative - par exemple **Priartem, Robin des Toits, Cœur d'EHS ...**

Pour nous contacter



Anti-Compteurs Communicants & 5G Artois-Douais

Anti-Compteurs Communicants Artois-Douais

0321 50 14 10

5 ter, rue des aubépines 62490 QUIERY-LA-MOTTE

<https://collectif-accad.fr>

contact@listes.collectif-accad.fr

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique